



Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

NE

COMMINATION DE FAILLITE

1. Débitrice: **SWISS WATER TECH Research & Development (SWATE) SA en liquidation**, sans adresse, 2000 Neuchâtel

2. Commandement de payer N°: 2017039861 du 30.05.2017

3. Créancier: Fondation Institution supplétive LPP, Passage Saint-François 12 - Case postale 6183, 1002 Lausanne

4. **Remarques:** Créances : 5'679 fr. 25 plus 5% d'intérêts depuis le 14.09.2015, 100 francs frais de poursuite, 50 francs frais de rappel, 221 fr. 60 frais de poursuite divers à ce jour.

En sus : Coûts de la présente publication.

Titre et date de la créance ou cause de l'obligation : N° d'affiliation 149570, arriéré sur compte courant, calcul des cotisations du 01.07.2015, dû depuis le 14.09.2015 privilège légal 1ère classe.

N'ayant pas obtempéré au commandement de payer qui vous a été notifié le 16.06.2017 (FOC + FOSC du 16.06.2017) vous êtes menacé de la faillite. Si la créance ci-dessus et les frais de la poursuite ne sont pas payés dans les vingt jours dès la notification du présent acte, le créancier aura le droit de requérir contre vous la faillite. Si vous estimez n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, vous pouvez porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les dix jours, selon l'art. 17 de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. Vous avez la faculté de présenter au juge du concordat un projet de concordat.

Le présent acte, à disposition des administrateurs-liquidateurs de la société SWISS WATER TECH Research & Development (SWATE) SA en liquidation, Madame Velazquez Diaz Irma, du Mexique, à Neuchâtel et Monsieur Hofmeier Ralph Max, d'Allemagne, à Neuchâtel, est réputé notifié le vendredi 10 novembre 2017 par le biais de la présente publication. Le délai de plainte de dix jours pour agir auprès de l'autorité inférieure de surveillance est prolongé de dix jours (art. 33 al. 2 LP). Le délai de paiement de vingt jours dès la notification du présent acte est prolongé de dix jours (art. 33 al. 2 LP).

La présente publication a été faite sur demande du créancier par courriel du 2 novembre 2017, suite à l'absence d'adresse pour la présente société et pour ses administrateurs-liquida-

teurs, la notification du commandement de payer ayant déjà fait l'objet d'une publication en date du 16.06.2017.

Office des poursuites
2301 La Chaux-de-Fonds

03855437

